

**COMMUNE DE MOGNARD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres en exercice : 11

date de convocation : 15.06.2015

date d'affichage : 15.06.2015

présents : 8

ayant donné procuration : 1

ayant voté contre : 0 pour : 9

**SEANCE DU : 22.06.2015**

L'an deux mil quinze, le vingt-deux juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARIN Bernard, Maire.

Présents : MARIN Bernard, BORNENS Patrick, GIRARD Serge, DUCLOZ Gilbert, GUIGUE Jean-Marc, MAYEN Marie-Noëlle, COGNARD Ginette, BRETON Aline.

Absents excusés : GROS Hervé, ANDRE Hervé, FINNAZ Aurélie.

Secrétaire : MAYEN Marie-Noëlle.

**DELIBERATION n° 02**

**Objet : FERMETURE DE LA TRESORERIE D'ALBENS**

Monsieur le Maire informe les Conseillers municipaux que la Direction Départementale des Finances Publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élu(e)s locaux.

La Trésorerie d'ALBENS est ainsi vouée à la fermeture au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et être rattachée au Centre des Finances d'AIX-LES-BAINS faisant ainsi de l'Albanais un désert du service public fiscal et financier.

Monsieur le Maire rappelle les principales missions exercées dans ces unités, en plus d'un accueil fiscal de proximité : l'encaissement des recettes, le paiement des dépenses, la gestion comptable et financière ainsi que le soutien et le conseil aux collectivités gérées par la trésorerie. C'est dire l'importance du maintien de ce service public de proximité.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

➤ DEMANDE au Directeur Départemental des Finances Publiques de Savoie de retirer le Centre des Finances d'ALBENS de la liste des fermetures programmées,

➤ DEMANDE de mettre à la disposition du Centre des Finances publiques d'ALBENS les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élu(e)s de proximité et des usagers.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdit.

Ont signé au Registre les membres présents.

**POUR COPIE CONFORME,**

Le Maire,

acte exécutoire après dépôt en Préfecture le 29.06.2015  
et publication ou notification le 29.06.2015

